



## Circulaire SN-MCR mai 2022

### EDITORIAL

#### Retraite, Inflation, Pouvoir d'achat

Le contexte des retraites en général reste à court terme difficile, avec une croissance économique à zéro au 1<sup>er</sup> trimestre, une inflation galopante à + de 4% estimée sur l'année, une situation internationale tendue.

Tout cela va entraîner une baisse du pouvoir d'achat sur les pensions actuelles et futures.

Le nouveau Président de la République a promis au 1<sup>er</sup> juillet une hausse de l'ordre de 4% des retraites de base, mais les modalités précises ne sont pas connues à ce jour.

Cette augmentation porterait donc pour les médecins sur leur retraite de base, mais qui ne constitue en moyenne que 21% de leur pension totale.

Le régime autonome complémentaire vieillesse de la CARMF (45% de la pension en moyenne) a décidé depuis le 1<sup>er</sup> janvier une hausse de 0,50% de cette pension. Avec l'inflation qu'on connaît, ce sera de la responsabilité de cette caisse d'envisager une augmentation supplémentaire.

Le 3<sup>ème</sup> régime des médecins libéraux l'ASV (appelé aussi PCV prestation complémentaire vieillesse), lié à la convention médicale constitue 34% du montant de nos pensions. Cela fait des mois que nous réclamons une indexation des prestations. Une lettre commune des syndicats médicaux, en date du 24 mars 2022, que vous trouverez dans cette circulaire n'a toujours pas reçu la moindre réponse !

L'ASV ne peut rester à l'abandon. L'origine de ce régime financé au 2/3 par l'Assurance Maladie en secteur 1 et OPTAM est une contrepartie d'honoraires respectant les tarifs conventionnels. C'est ce contrat conventionnel datant de 1972, qui serait alors remis en cause.

Cette situation de non réponse ne peut durer. Outre des mesures ponctuelles pour 2022 et 2023, le dossier ASV devra faire l'objet d'un chapitre dans la future convention 2023, prévoyant expressément son mécanisme et son indexation.

**Dr Yves DECALF, Président.**

79, rue de Tocqueville-75017 PARIS  
Tél. 01 87 44 62 60 - 07 56 37 77 61  
[snmcr@club-internet.fr](mailto:snmcr@club-internet.fr)

[www.retraitemedecin.org](http://www.retraitemedecin.org)

## Lettre commune des syndicats concernant l'ASV (PCV)

Monsieur Olivier VERAN,  
Ministre des Solidarités et de la Santé

Paris, le jeudi 24 mars 2022

Objet : retraite PCV (prestation complémentaire vieillesse) des médecins

Monsieur le Ministre,

A plusieurs reprises, ces derniers mois, nous vous avons interrogé, ainsi que vos services, sur la revalorisation en 2022 de la valeur de service du point du régime PCV, qui représente 34% de la retraite actuelle du médecin. Nous n'avons pour l'instant reçu aucune réponse.

Pour ce qui concerne le régime complémentaire vieillesse, doté de 4 ans et 5 mois de réserves au 01/01/2021, la CARMF propose une augmentation de la valeur de service du point de 0,50%.

Pour le régime PCV, doté de 9 mois de réserves à la même date, nous pensons qu'il est techniquement possible, et politiquement souhaitable, d'augmenter également la valeur de service du point.

Nous avons bien noté que pour le régime de base, une hausse de la valeur de service du point de 1,10% est prévue. Nous regrettons, pour nos retraités actuels et futurs, de ne pas avoir obtenu de réponse sur une augmentation de la valeur du point PCV, sans compromettre la pérennité de ce régime auquel nous tenons particulièrement et dont nous avons, contre certains avis, maintenu l'équilibre depuis 2014, au prix d'efforts importants des cotisants et des retraités.

Nous vous demandons donc d'accéder à notre demande d'une revalorisation de ce point au 01/01/2022, afin d'éviter une baisse trop importante du pouvoir d'achat de nos retraités actuels et futurs.

En vous remerciant d'une réponse rapide, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Dr Franck Devulder, président CSMF  
Dr Patrick GASSER, Président Avenir Spé, Dr Philippe CUQ, Président Le Bloc  
Dr Corinne LE SAUDER, Présidente FMF  
Dr Jacques BATTISTONI, Président MG France  
Dr Philippe VERMESCH, Président SML

*Copie : Monsieur Laurent PIETRASZEWSKI - Secrétaire d'Etat chargé des retraites et de la santé au travail*

## L'Assemblée générale du SN-MCR du 14 avril 2022

**Rapport Moral et d'Activité 2021** : fait par le secrétaire général Yves VERHAEGHE, il est visible sur notre site internet. A noter les noms de nos nouveaux élus à la CARMF : Catherine BOSSU, François THISSE et Alain VILATTE comme délégués, et Jacques RIVOALLAN comme administrateur suppléant, à tous le Conseil d'Administration renouvelle ses félicitations.

Après vote, ce rapport est adopté, à l'unanimité des présents et représentés.

**Rapport financier 2021** et compte d'exploitation, présenté par le trésorier Gérard LEMARINIER, il témoigne de la bonne santé financière de notre syndicat : 22 615 € de recettes (dont 22 153 de cotisations individuelles et 462 de cotisations groupées), 21 880,54 € de dépenses (dont 10 000 € versés au compte sur livret qui se monte désormais à 45 106,82 €), donc un solde positif annuel de 734,46 €, notre compte bancaire au 31 décembre 2021 se montait à 16 064,76 €.

Bien sûr les différentes restrictions liées à l'épidémie n'ayant pas permis de déplacements ont eu un impact très bénéfique sur les comptes, pour le reste nos dépenses sont stables.

Après lecture par le président du rapport du vérificateur aux comptes José LAPCHIN, lequel le 1<sup>er</sup> avril 2022 certifie que ces comptes semblent réguliers et sincères et propose de donner quitus au trésorier ; le vote à l'unanimité des présents et représentés le confirme.

Le budget prévisionnel prévoit des dépenses de fonctionnement stables, mais les frais de déplacements et de réceptions vont bien entendu reprendre, à suivre donc. Dans l'immédiat la bonne situation financière incite à garder la cotisation annuelle à 66 € pour 2023 : adopté.

**Renouvellement partiel du Conseil d'Administration** : 6 membres du CA sont sortants et rééligibles pour 3 ans : les Docteurs DECALF, DELATTRE, ENGALENC, GILSKI, THISSE et VASSEUR, 1 nouveau membre se présente Dr Jacques RIVOALLAN (Quimper) qui avait déjà été coopté au Conseil d'Administration du 30 septembre 2021. Leurs candidatures sont acceptées et ils sont tous élus à l'unanimité des présents et représentés.

Il y a désormais 15 membres au CA, le président rappelle que nos statuts prévoient 15 à 18 postes, 3 restent libres ...

**Actualités Retraite** : présentées sous forme de power-point par le président Yves DECALF. Il est visible sur notre site <https://retraitemedecin.org/articles/>.

Il contient, outre l'actualité sur les lois récentes, en particulier la réforme du statut de conjoint collaborateur, les mesures contenues dans la loi de financement de la SS pour 2022, et autres mesures sociales, enfin un rappel sur le projet de réforme du candidat Emmanuel MACRON (après l'abandon du projet de 2017).

Le SN-MCR émet 5 propositions : assurer la pérennité et l'autonomie des régimes de retraite spécifiques aux professions libérales, garantir les réserves des caisses autonomes des professions libérales, déterminer une assiette unique équitable pour les prélèvements sociaux des libéraux (cotisations de SS et CSG-RDS), donner des droits aux professionnels en cumul emploi-retraite, étendre la majoration 3 enfants et plus à la retraite de base.

Enfin en ce qui concerne l'ASV : maintenir ce régime et sa prise en charge par la SS aux 2/3 pour les secteurs 1 et Optam, permettre son évolution en tenant compte de l'inflation comme l'ont demandé tous les syndicats représentatifs des médecins libéraux.

## Conseil d'administration du SN-MCR au 14 avril 2022 :

| NOM        | Prénom    | Fonction                        | Département       | Ville              |
|------------|-----------|---------------------------------|-------------------|--------------------|
| MICHEL     | René      | Président d'honneur             | Nord              | Eclaires           |
| DECALF     | Yves      | Président                       | Nord              | Lille              |
| SCHLEGEL   | Pierre    | 1 <sup>er</sup> Vice-Président  | Haut Rhin         | Kingersheim        |
| VILATTE    | Alain     | 2 <sup>ème</sup> Vice-Président | Allier            | Moulins            |
| VERHAEGHE  | Yves      | Secrétaire général              | Nord              | Croix              |
| LANDAIS    | Stéphane  | Secrétaire général adjoint      | Yvelines          | Jouy en Josas      |
| LEMARINIER | Gérard    | Trésorier                       | Calvados          | Glos               |
| DELATTRE   | Christian | Trésorier adjoint               | Alpes Maritimes   | Nice               |
| BOSSU      | Catherine | Administrateur                  | Maine et Loire    | Bouchemaine        |
| CLINCKX    | Dominique | Administrateur                  | Nord              | Mouvaux            |
| ENGALENC   | Dominique | Administrateur                  | Cher              | Bourges            |
| GILSKI     | Jocelyne  | Administrateur                  | Pas de Calais     | Bruay la Buisnière |
| LAPCHIN    | José      | Administrateur                  | Nord              | Valenciennes       |
| RIVOALLAN  | Jacques   | Administrateur                  | Finistère         | Quimper            |
| THISSE     | François  | Administrateur                  | Charente Maritime | Rochefort          |
| VASSEUR    | Jacques   | Administrateur                  | Pas de Calais     | Courrières         |

GUIDE RETRAITE SN-MCR 2022 sur : <https://retraitemedecin.org/guide-de-retraite-des-medecins-2022/>